

OBJECTIFS :

- Comprendre les règles de rédaction d'un contrat de travail
- Savoir rédiger un contrat adapté à son entreprise et son activité

PUBLIC CONCERNÉ :

- Dirigeants d'entreprise
- Responsables de site
- Personnels charges du recrutement

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Occuper un poste au sein d'une entreprise funéraire
- Justifier d'une formation réglementaire

PROGRAMME :

- **La convention collective des pompes funèbres**
 - Les temps partiels
 - Les astreintes
 - Les vaccins
- **Définir un contrat de travail**
 - Les différents types de contrat de travail
 - Distinguer les contrats voisins (stage, sous-traitance, portage salarial,...)
- **Rédiger un contrat de travail**
 - Les clauses obligatoires
 - Les clauses particulières et spécifiques
- **Faire évoluer un contrat de travail**
 - Les avenants
 - Les fautes et sanctions
 - La rupture de contrat et ses motifs
 - Loi Travail et accord d'entreprise

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Alternance de cours théoriques et de travaux pratiques rédactionnels
- Témoignages et expériences

FORMATEUR :

Mme GUILLEROT Agnès

DURÉE DE LA FORMATION : Deux journées, soit 14 heures